

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4499 JEUDI 4 MAI 2023

INFRASTRUCTURES

Un projet de réhabilitation de l'aéroport de N'Djili sur la table du Premier ministre

La construction et la réhabilitation de l'aéroport international de N'Djili à Kinshasa ont été au centre des échanges, le 2 mai, entre le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, et Turhan Mildon, patron de la société Milvest, une filiale de Miller holding. Turhan Mildon a présenté le modèle que sa société compte apporter à la République démocratique du Congo, dans le cadre du projet de construction et de réhabilitation dudit aéroport international dont les travaux de rénovation sont à l'arrêt.

Page 3

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, avec Turhan Mildon de Milvest, le ministre des Transports, Marc Ekila, et le ministre d'Etat Guy Loando



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Inauguration de deux résidences pour étudiants à l'UPN

Une effervescence particulière a caractérisé l'inauguration hier par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, de nouveaux bâtiments construits sur le site de l'Institut pédagogique national (UPN). Il s'est agi principalement des homes pour étudiants censés contribuer, tant soit peu, à l'amélioration de leurs conditions d'études et d'hébergement.

Page 2

FILM

«Kelasi» nominé dans trois festivals sur trois continents

Le court métrage de Fransix Tenda, «Kelasi», est en « compétition officielle court et moyen métrage » au 14e festival international du film documentaire de Saint-Louis, le Stlouis'Docs. L'événement, dont la soirée d'ouverture a eu lieu le 2 mai, a eu pour cadre l'Institut français du Sénégal à Saint-Louis, et se poursuit jusqu'au 6 mai.

Page 5



«Kelasi» de Fransix Tenda en « compétition officielle court et moyen métrage » à Stlouis'Docs/DR

ORGANISATION CHAN 2024

La CAF a lancé l'appel à candidatures

Le go vient d'être donné pour l'organisation de la huitième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue pour 2024. Depuis le 25 avril, les candidatures sont ouvertes. Les pays soumissionnaires sont priés de déposer leurs dossiers conformément aux exigences établies par la Confédération africaine de football (CAF).

Page 3

ÉDITORIAL

Centres techniques

L'initiative prise par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de mailler le territoire national en structures d'encadrement des jeunes talents de demain est à encourager. La formation de base se présente aujourd'hui comme un des enjeux majeurs du football mondial. Et une prise en charge précoce s'inscrit non seulement dans une perspective de recrutement d'une relève plus compétitive mais également efficace dans cette discipline sportive considérée comme la plus populaire de toutes.

Le soutien financier de la Fédération internationale de football association (Fifa) aux associations membres, à travers le programme de développement Forward, permet dorénavant à la Fécofoot d'adapter ses plans et de s'engager à mettre les jeunes dans les meilleures dispositions pour performer au plus haut niveau. Ayant fait le premier pas avec les travaux de réhabilitation du Centre technique d'Ignié, à 45 Km de Brazzaville, il devient urgent pour les dirigeants d'élargir leur champ d'actions. Suivant le contrat d'objectif 2023-2026 signé avec la Fifa, la Fécofoot a choisi le département du Kouilou pour y construire le premier centre technique départemental.

La concrétisation de ce nouveau projet offrira à chaque jeune sportif le privilège de s'imaginer dans la peau des plus grands joueurs de football. Les dirigeants s'appuient sur cet investissement pour espérer voir le Congo retrouver la place qu'occupaient ses équipes sur l'échiquier continental. Grâce à cette volonté, la Fécofoot gagnera en crédibilité surtout si les conditions optimales permettant aux athlètes d'atteindre le niveau de performance en adéquation avec ses ambitions sont réunies.

Le Courrier de Kinshasa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Inauguration de deux homes pour étudiants à l'UPN

Une effervescence particulière a caractérisé l'inauguration, le 3 mai, par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, de nouveaux bâtiments construits sur le site de l'Institut pédagogique national (UPN).

Il s'est agi principalement des homes pour étudiants censés contribuer, tant soit peu, à l'amélioration de leurs conditions d'études et d'hébergement. La manifestation s'est, pour l'essentiel, résumée en une série de prises de parole avant la visite proprement dite des ouvrages par l'autorité suprême qu'accompagnaient quelques officiels. Pour la rectrice de l'UPN, Anastasie Masanga, qui a pris la parole en liminaire, ces ouvrages traduisent la volonté, mais aussi l'humanisme du président Félix-Antoine Tshisekedi, qui vient d'honorer sa promesse faite le 6 décembre 2020, à une délégation des professeurs de l'UPN

lité de l'ouvrage effectué par l'entreprise Africa solution ainsi que la transformation à pas de géant que subit, depuis lors, cette alma mater au grand enchantement de la communauté estudiantine. Intervenant au nom de ses pairs, le délégué des étudiants a, quant à lui, exprimé toute la gratitude de la communauté estudiantine au chef de l'État dont l'acte de grande envergure ainsi posé à son endroit restera à jamais gravé dans les annales de l'UPN. Il a également plaidé pour la situation actuelle des enseignants et sollicité l'implication personnelle du président Tshisekedi concernant l'augmentation des frais académiques.

veaux bâtiments s'intègrent dans un vaste programme de construction et de réhabilitation des établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Il a souligné que cela rejoint la vision du chef de l'État qui milite pour leur modernisation de sorte à les rendre compétitifs, en conformité avec les standards internationaux. Il n'a pas manqué de remercier le président de la République pour l'attention accordée ainsi que pour la concrétisation des promesses tenues et les résultats obtenus cette année. Quant aux revendications du corps professoral, il a assuré de leur prise en compte par le garant de la nation tout en ajoutant que des solutions idoines seront apportées progressivement selon les besoins.

S'agissant des infrastructures inaugurées, il s'agit concrètement de deux homes pour garçons, l'un à six étages avec rez-de-chaussée et doté de 70 chambres, et l'autre de trois étages disposant de 50 chambres. Quant au home des filles, il est en cours de rénovation. Ce qui, à terme, pourra décongestionner ce campus universitaire qui gère près de 20 000 étudiants.

Alain Diasso

Pour la rectrice de l'UPN, Anastasie Masanga, qui a pris la parole en liminaire, ces ouvrages traduisent la volonté, mais aussi l'humanisme du président Félix-Antoine Tshisekedi, qui vient d'honorer sa promesse faite le 6 décembre 2020, à une délégation des professeurs de l'UPN qu'il avait reçue en audience à la Cité de l'Union africaine. «Chose promise, chose faite», a-t-elle déclaré, louant la qualité de l'ouvrage effectué par l'entreprise Africa solution ainsi que la transformation à pas de géant que subit, depuis lors, cette alma mater au grand enchantement de la communauté estudiantine.

qu'il avait reçue en audience à la Cité de l'Union africaine. «Chose promise, chose faite», a-t-elle déclaré, louant la qua-

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Mohindo Nzangi, a, pour sa part, indiqué que les nou-

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Un projet de réhabilitation de l'aéroport de N'Djili

La construction et la réhabilitation de l'aéroport international de N'Djili, à Kinshasa, ont été au centre des échanges, le 2 mai à Kinshasa, entre le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, et Turhan Mildon, patron de la société Milvest, une filiale de Miller holding, en présence du ministre d'État à l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, et du ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Marc Ekila Likombio.

Le projet de construction et réhabilitation de l'aéroport international de N'Djili a été au cœur de l'audience accordée par le chef du gouvernement au patron de la société Milvest. Ayant pris part à cette audience, le ministre Marc Ekila Likombio a indiqué qu'il a été question d'accompagner Turhan Mildon auprès du Premier ministre afin de présenter le modèle que sa société compte apporter à la République démocratique du Congo dans le cadre du projet de construction et réhabilitation de l'aéroport international de N'Djili dont les travaux sont à l'arrêt depuis un bon moment. « Nous avons pensé amener auprès de l'autorité le patron de la société Milvest qui est venu présenter le grand projet qu'il a pour l'aéroport international de N'Djili. Comme vous le savez, les travaux de construction de notre joyau de la République démocratique du Congo sont demeurés bloqués depuis

longtemps. Il était temps de discuter avec le Premier ministre. Maintenant, il y a M. Turhan, le patron de Milvest, qui est venu présenter le modèle qu'il compte apporter au pays pour voir comment avancer dans le cadre de ce grand projet de l'aéroport international de N'Djili dont les travaux sont à l'arrêt depuis bientôt trois ans. Le Premier ministre nous a conseillés d'encadrer utilement ce projet dans tous les aspects, juridique, économique, financier et surtout l'aspect de la gestion de l'espace », a fait savoir le ministre de Transports, Voies de communication et Désenclavement.

De son côté, le patron de la société Milvest a indiqué que ce projet se fera sans qu'il y ait un poids sur le budget de l'État. « C'était une réunion qui a beaucoup de valeur. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis sept mois, le projet de l'aéroport international de N'Djili.



Les deux parties pendant l'audience

On le fera et on le réalisera. Le moment venu, il sera donné à l'État. Ça sera quelque chose

que toute l'Afrique va apercevoir et en parler... », a promis Turhan Mildon

Pour sa part, le ministre d'État à l'Aménagement du territoire a assuré que son ministère travaillera d'arrache-pied avec tous les secteurs concernés pour que ce projet voit le jour.

« Au ministère de l'Aménagement du territoire, dans nos attributions, nous avons la question liée à la surveillance de l'utilisation de l'espace physique de notre pays, mais aussi travailler pour la modernisation, la créa-

tion de nouvelles villes et des villes existantes. Un projet de grande envergure comme celui-là entre étroitement dans le cadre de nos attributions. Voilà pourquoi nous avons été conviés à prendre part à cette réunion pour que nous puissions, dans nos attributions, travailler d'arrache-pied avec tous les sectoriels qui sont concernés par ce projet du gouvernement de la République », a laissé entendre Me Guy Loando Mboyo.

Martin Engimo
et Blandine Lusimana

« Nous avons pensé amener auprès de l'autorité le patron de la société Milvest qui est venu présenter le grand projet qu'il a pour l'aéroport international de N'Djili. Comme vous le savez, les travaux de construction de notre joyau de la République démocratique du Congo sont demeurés bloqués depuis longtemps. Il était temps de discuter avec le Premier ministre. Maintenant, il y a M. Turhan, le patron de Milvest, qui est venu présenter le modèle qu'il compte apporter au pays pour voir comment avancer dans le cadre de ce grand projet de l'aéroport international de N'Djili dont les travaux sont à l'arrêt depuis bientôt trois ans. Le Premier ministre nous a conseillés d'encadrer utilement ce projet dans tous les aspects, juridique, économique, financier et surtout l'aspect de la gestion de l'espace »

ORGANISATION CHAN 2024

La CAF a lancé l'appel à candidatures

Le go vient d'être donné pour l'organisation de la huitième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue pour l'année prochaine.

Depuis le 25 avril, les candidatures sont ouvertes. Les pays soumissionnaires sont priés de déposer leurs dossiers, conformément aux exigences établies par la Confédération africaine de football (CAF). L'appel à candidatures est désormais officiel. Le délai court jusqu'au 6 mai, à en croire le communiqué publié par l'instance faîtière du football africain via son site officiel.

Les dossiers de candidatures à présenter devront contenir des données indicatives détaillées portant notamment sur les stades hôtes; les sites d'hébergement; les moyens de transport; les sites d'entraînement; les garanties gouvernementales, sans oublier

les permis et visas d'entrée pour toute la durée de la compétition. Bien plus, les pays soumissionnaires doivent également fournir une garantie que tout engagement formellement pris par l'association nationale concernée sera également considéré comme accepté par son gouvernement.

C'est sur la base de tous ces critères énoncés que le comité exécutif de la CAF pourra examiner minutieusement chaque dossier de candidature, indique-t-on. Toutefois, il n'est pas exclu que les deux Congo puissent prétendre à une candidature mixte pour l'organisation de cette compétition, eu égard à

leur proximité et à la viabilité des infrastructures de part et d'autre du fleuve Congo. Avec l'organisation des Jeux de la Francophonie, en juillet et août prochains à Kinshasa, il est clair que la République démocratique du Congo (RDC) disposera des infrastructures sportives de standard international, mais aussi des sites d'hébergement autour

du stade Tata Raphaël, sans oublier des moyens de transport et une structure organisationnelle qui aurait fait ses preuves pour ce genre d'événements internationaux. Les IXes Jeux de la Francophonie s'avèrent un test grandeur nature pour la RDC plus que jamais déterminée à écrire une nouvelle page de son histoire sportive.

À noter que ce projet commun a fait récemment l'objet d'intenses discussions au Caire en Egypte entre le ministre des Sports, François Kabulo Mwana Kabulo, et une délégation de la CAF conduite par son secrétaire général, Véron Mosengo-Omba. La course pour le Chan 2024 débute dès le mois de juillet avec le premier tour des éliminatoires. Cette huitième édition sera la deuxième du genre à regrouper dix-huit équipes. Comme quoi, l'idée d'une co-organisation du Chan par les deux Congo fait son chemin, quand bien même rien n'est encore joué. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

FESTIVAL DU FILM DE CEFALÙ

«Bikeko» sélectionné pour les phases finales

Le documentaire «Bikeko», récemment nominé pour le prix du public du Festival environnemental Regain à Fos-sur-Mer, en France, l'est cette fois à Palerme, ville de la Sicile, en Italie, à la rencontre cinématographique qui a clos ses inscriptions le 30 avril.

Le réalisateur Kadhafi Mbuyamba a fait part au Courrier de Kinshasa de la nouvelle nomination dont il a été informé le 1er mai. En effet, le choix porté sur son film lui a été signifié par un message assez succinct. « Le jury du Festival de cinéma de Cefalù a sélectionné «Bikeko» pour les phases finales de la manifestation ». Telle est la traduction française de la communication émanant de l'organisation, écrite en italien, en dessous du nouveau logo du festival de cinéma organisé dans la commune de Palerme dévoilé le 2 mars dernier.

Après cette annonce faite le lendemain de la clôture des inscriptions, le 30 avril, le Festival du film de Cefalù signale qu'avec la publication de « l'Annuaire » effectuée « le 15 mai de

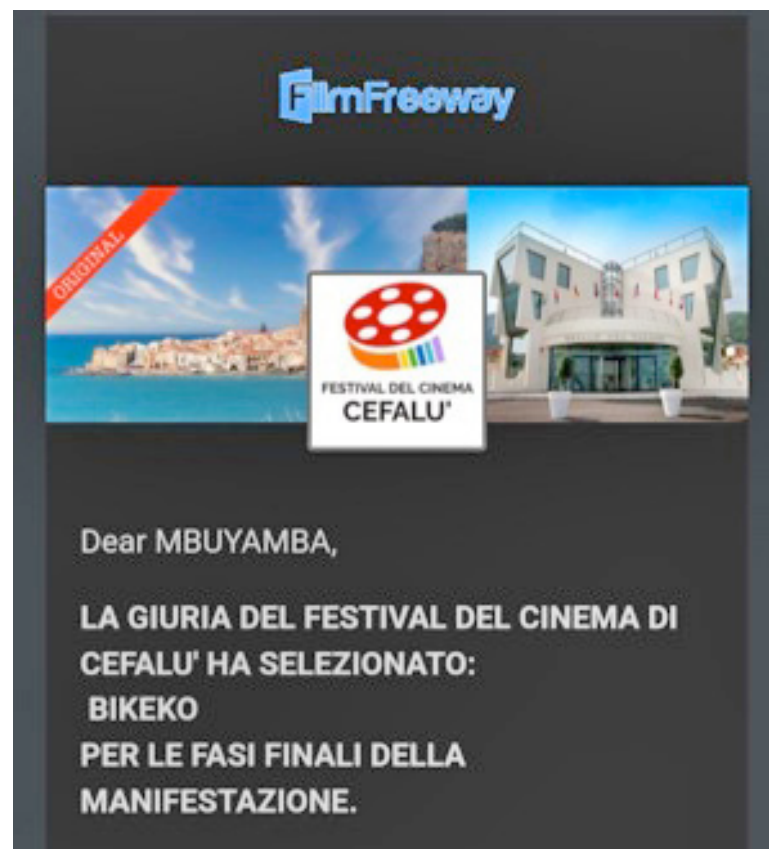
chaque année », il sera possible d'en savoir plus sur cette édition 2023. L'organisation souligne que « toutes les informations relatives au festival se trouvent dans l'annuaire précité ». Il reprend aussi, indique-t-on, le déroulement de la rencontre de « l'année précédente et toutes les informations biographiques relatives aux réalisateurs admis à la phase finale de l'édition en cours ». Il est du reste précisé : « Les biographies des réalisateurs sélectionnés pour participer aux phases finales seront incluses gratuitement dans l'Annuaire 2023 qui sera publié le 15 mai sur le portail Amazon.it ».

Pour l'heure, il sied de noter que le Festival du film de Cefalù va décerner des prix spéciaux à des films en compétition, à

l'occasion de certaines journées internationales. Ainsi, Œufs de seiche, de Roberto Lo Monaco, a-t-il déjà remporté le « Prix Jour de la terre 2023 », le 22 avril dernier. Les prochains sont le « Prix du meilleur film musical » à décerner à la « Journée mondiale de la musique », le « Prix du plus jeune réalisateur parmi les participants » dont la remise est prévue à la « Journée mondiale de la jeunesse » et le « Prix de la réalisatrice qui présente le plus beau film sur les questions féminines » qui marquera, d'une pierre blanche, la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».

Bikeko à l'affiche à l'Afrika Filmfestival

Le Festival du film de Cefalù se targue d'avoir connu un réel engouement en janvier dernier parlant d'un « premier jour d'inscriptions record » avec « pas moins de cent vingt films ». Ils ont été reçus de quasiment tous les continents avec en plus de la République démocratique du Congo, la Tunisie, l'Égypte et le Nigeria comme les pays représentant l'Afrique. Il a été aussi relevé une participation significative de trois nations: « La présence indienne, italienne et espagnole a été immédiatement très forte » alors que l'on dénombrait déjà près d'une trentaine inscrite. Ceux dont les films sont « sélectionnés pour participer aux phases finales », à l'instar du documentaire Bikeko, seront en compétition pour plusieurs prix et récompenses. Le Festival du film de Cefalù 2023 entend les décerner aux films et réalisateurs qui se seront distingués dans sept catégories. Il s'agit des « Prix du



L'annonce de la sélection de Bikeko aux phases finales du Festival du film de Cefalù/DR

meilleur réalisateur », « Prix de la meilleure actrice », « Prix du meilleur acteur », « Prix du meilleur film étranger », « Prix du meilleur film d'animation », « Prix du meilleur scénario » et du « Prix de la meilleure bande son ». L'on y ajoute celui tout spécialement réservé aux réalisations de l'Italie, pays organisateur, à savoir le « Prix du meilleur film italien », sans oublier les « Prix spéciaux du jury ». Soulignons qu'en ce moment, Bikeko participe à l'Afrika Filmfestival qui se tient du 21 avril au 6 mai à Louvain, en Belgique. La démarche écologique du designer-sculpteur écologiste Jean-Alain Masela est montrée dans ce documentaire de quatre minutes où il est vu réalisant des sculptures à partir de bouteilles en plastique. Il

sera projeté le 6 mai à 11h00 à la fin du festival belge avec une série d'autres courts métrages sur le Congo et le Rwanda. Tout récemment, le 22 avril dernier, Bikeko était nominé au Festival Regain, en France. Il y a aussi ses participations précédentes à la COP 27 et au Megacities-ShortDocs (MC-SD). À Sharm el-Sheik, suite à sa sélection par IkonoTV.art, il a bénéficié de passages réguliers sur plusieurs chaînes dédiées à l'événement climatique mondial, du 6 au 18 novembre 2022. Au festival parisien MC-SD, le court métrage réalisé à Kinshasa était nominé au nombre des vingt-cinq meilleurs films sélectionnés pour sa huitième édition tenue du 1er au 8 décembre 2022.

Nioni Masela



L'affiche de Bikeko signée par le designer et sculpteur écologiste Jean-Alain Masela/DR

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE







L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpi))
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FILM

«Kelasi» nominé dans trois festivals sur trois continents

Poulain de bronze du film documentaire au dernier Fespaco, en mars, le court métrage de Fransix Tenda, Kelasi, est en compétition ce mois de mai, à la fois au Stlouis'Docs au Sénégal, au festival Cinémas d'Afrique d'Angers, en France, et au Fifeq, au Canada.

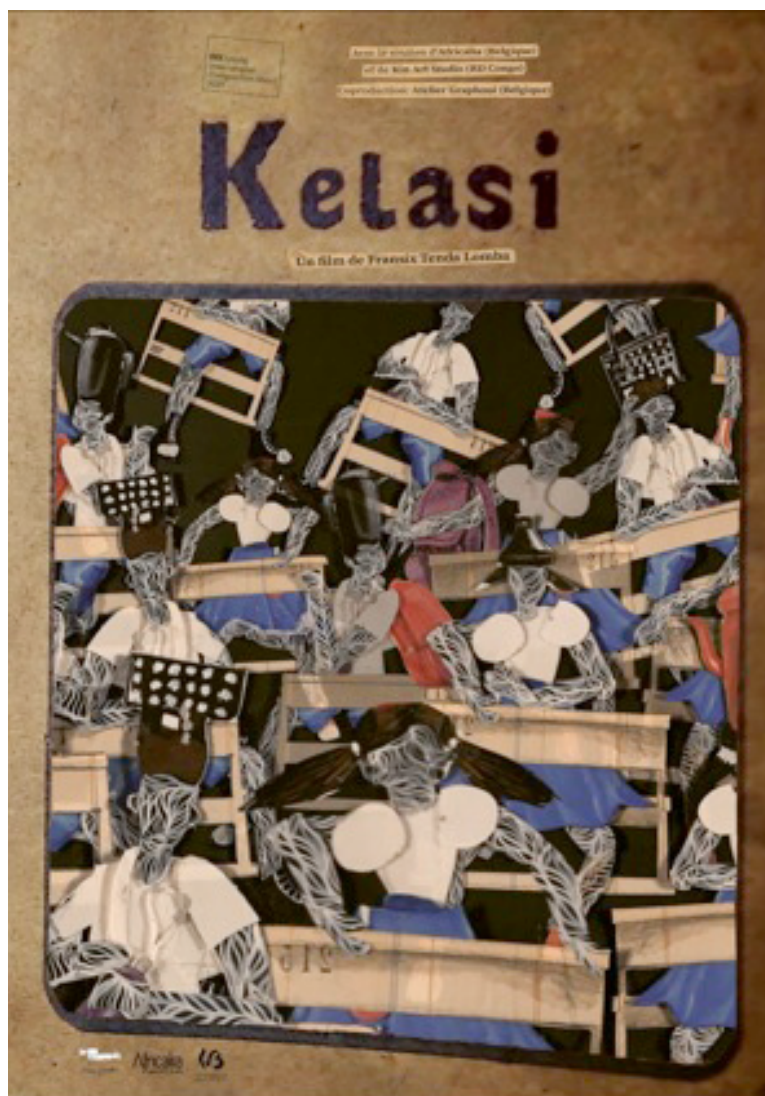
Kelasi est en « compétition officielle court et moyen métrage » au 14e festival international du film documentaire de Saint-Louis, le Stlouis'Docs. L'événement dont la soirée d'ouverture tenue le 2 mai a eu pour cadre l'Institut français du Sénégal à Saint-Louis se poursuit jusqu'au 6 mai. Le documentaire du jeune réalisateur congolais a été programmé, le 3 mai, à 16h00 à la Salle de cinéma de l'Institut français avec Mkawda de Saoud Douibi (Algérie) et Domy+Ailucha, d'Ico Costa (Mozambique/ Portugal). Après le Sénégal, Kelasi va quitter le continent pour l'Europe où il est en lice pour le prix du court métrage documentaire aux Cinémas d'Afrique d'Angers.

Nominé dans la « catégorie court métrage documentaire » de la 19e édition du festival Cinémas d'Afrique d'Angers Kelasi est sur une double programmation, jeudi et vendredi de la semaine prochaine en même temps que Mulika de Maene Maisha, l'autre film congolais participant à l'événement français qui se tiendra du 9 au 14 mai. Les deux réalisations congolaises, dont la seconde est en lice dans la « catégorie court métrage fiction » seront projetées d'abord le 11 mai à partir de 18h15 au

Grand-Théâtre avec Gwacoulou du Malien Moïse Togi et Yaa du Ghanéen Amartei Armar. Le festival signale que les projections seront suivies d'échanges avec les réalisateurs dans le hall d'exposition. Il en sera de même le 12 mai à la différence que les projections sont prévues plus tôt que la veille, soit dès 14h00, et la programmation reste identique avec les deux courts métrages de fiction susmentionnés joints aux deux films congolais. De la France, Kelasi va poursuivre son périple en Amérique du Nord au Canada.

Une projection à Pékin

Au Canada, Kelasi est attendu au Fifeq, le Festival international du film ethnographique du Québec dont c'est également la 19e édition. Organisé du 18 au 28 mai, l'événement, apprend-on, « revient avec deux programmes annuels à Montréal et à Québec ». Dédié à la promotion du film ethnographique, la manifestation a choisi de mettre en avant de nouveaux cinéastes du Canada et d'ailleurs, tenus pour les « héritiers de la tradition d'anthropologie visuelle et du documentaire à caractère social ».



L'affiche du documentaire «Kelasi» de Fransix Tenda/DR

Par ailleurs, en sus de ses programmations dans les trois festivals où il est en compétition avec d'autres réalisations du monde, Kelasi va également être vu en Asie. Là, il prend part à une rencontre cinématographique qui se tient déjà en Chine. En effet, il nous revient qu'il fera l'objet d'une projection à Pékin « à l'occasion de la reprise en présentiel du Beijing International Short Film Festival » prévu entre le 2 et le 21 mai.

Rappelons que Kelasi, école en français, est présenté telle une randonnée historique, socio-politique et culturelle en lien avec le système éducatif congolais. Dès lors, il passe pour être un « travail mémoriel et culturel qui laisse une porte ouverte à l'avenir pour l'éducation au Congo ». Dans le documentaire est dévoilé un système construit sur la volonté politique au travers du MPR, le parti-état, qui du temps de Mobutu procédait à de la pure manipulation de masse. Il faut retenir que le film a une certaine particularité, « tourné avec plusieurs techniques d'animation », il prend le parti de raconter « en travelling une journée d'école au Congo / Zaïre ».

Nioni Masela

MOBILE FILM FESTIVAL AFRICA

Trois films congolais dans la sélection officielle

La RDC qui compte parmi les vingt et un pays participants à la deuxième édition aligne les réalisations Recréer mon environnement (Remaking My Environment) de Sawasawa Elise, Vision Verte (Green Vision) de Christ Eale et Les héros de la nature (Nature's Heroes) de Gael Bolila sur les cinquante-quatre que la rencontre a mis en consultation gratuite en ligne à dater du 3 mai.

Le Mobile Film Festival fait savoir que « les résultats de l'appel à films ont largement dépassé ceux de l'édition précédente ». En effet, en faisant bien le compte se basant sur les 886 films réceptionnés de 40 pays africains cette année contre les 497 films envoyés par 38 pays pour la première édition, cela équivaut à « plus de 78% ! », nous renseigne l'enthousiaste communiqué de presse reçu par Le Courrier de Kinshasa tôt ce matin. Et qui plus est, le plus réjouissant, semble-t-il, serait d'avoir réussi à réunir « une sélection très riche qui aborde des thématiques sociétales importantes, sous tout type de genres cinématographiques : comédie, fiction, thriller, documentaire, etc. ».

Fondateur du Mobile Film Festival Africa, Bruno Smadja le décrit bien élogieusement. En effet, il est d'avis qu'en 2023 « c'est une formidable édition qui s'ouvre grâce à la participation généreuse et enthousiaste de jeunes créatrices et créateurs de l'ensemble du continent ». Il souligne qu'ils permettent de



Le Mobile Film Festival est en ligne du 3 au 31 mai (DR)

faire l'heureuse découverte de films qui « sont avant tout engagés ». Avec la précision qu'engagés, ils le sont à divers niveaux. Et ce, affirme-t-il avec une sorte d'admiration, tant « pour cette planète que nous maltraitons » que « pour les droits des femmes » ou encore « contre le travail des enfants » et « face à la crise migratoire ». Dès lors, le Mobile Film Festival ne cache pas sa fierté, dit-il, « de pouvoir partager tous ces regards de jeunes africains avec le plus grand nombre,

grâce au digital, en Afrique et dans le monde ». Ce qu'il tient à juste titre comme un relais de ses nobles batailles qu'il décrit comme étant : « notre manière de faire entendre leurs voix ».

Grande visibilité internationale sur le terrain

La présente édition du Mobile Film Festival Africa jouit du partenariat privilégié des Cités et gouvernements locaux d'Afrique (CGLU Afrique) et du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Commu-

nication du Royaume du Maroc. Aussi se tient-il dans le cadre des célébrations de « Rabat, Capitale africaine de la culture », souligne-t-on. Et tout naturellement, la cérémonie de remise des prix se tiendra « au cinéma Renaissance de Rabat le 8 juin 2023 », précise-t-on.

Rappelons que le Festival est en ligne de sorte que les cinquante-quatre films de la sélection officielle soient disponibles du 3 au 31 mai. Par ailleurs, l'organisation entend lui assurer « une grande visibilité internationale sur le terrain tout au long de cette année 2023 ». Cela passera notamment par des diffusions envisagées dans divers festivals de cinéma. De prime abord est cité le Festival de Cine Africano (FCAT) de Tarifa-Tanger en Espagne et au Maroc, ainsi que le Master international film festival d'Hamamet (MIFF), en Tunisie en ce début de mois de mai. Autre chose encore, « les films bénéficieront également du soutien des associations, des institutions culturelles, et surtout de la mise à disposi-

tion de 600 écrans de cinéma dans 31 pays d'Afrique », affirme-t-on. Ce qui revient à dire que des films de la sélection officielle y jouiront d'une programmation spéciale de projections « dans leurs salles entre mai et décembre 2023 ». Et quitte à « rendre les créations le plus accessible possible », les films seront « proposés avec des sous-titres en français, anglais, arabe, portugais et espagnol ».

Le Mobile Film Festival se targue de tenir cette seconde édition sur le continent africain « avec les règles qui lui ont précédemment réussi : 1 Mobile, 1 Minute, 1 Film ». Savoir que l'avantage de « ce format unique », c'est qu'il rend le concours plus pratique. En effet, il offre cette indéniable possibilité « d'éliminer les contraintes économiques grâce au mobile et à la participation gratuite, tout en créant une forte sélectivité grâce à sa contrainte scénaristique liée au format très court d'une minute ».

N.M.

DIPLOMATIE

Réécrire une nouvelle page des relations entre la France et l'Afrique

Le président français, Emmanuel Macron, a effectué, en mars dernier, une tournée dans quatre pays d'Afrique centrale, proposant « un nouveau partenariat » avec le continent. Dans une interview, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, est revenu sur cette nouvelle approche.

À l'occasion de son récent déplacement en Afrique, le président Emmanuel Macron a appelé de ses vœux à un nouveau type de relations avec les partenaires africains. Le paraphrasant, l'ambassadeur de France au Congo a relevé que la nouvelle page des relations entre la France et l'Afrique, qui consiste à « considérer chaque pays africain comme un partenaire avec lequel nous avons des intérêts et des responsabilités partagées », prend du temps à s'écrire et à se concrétiser au quotidien.

Pour François Barateau, la tournée d'Emmanuel Macron en Afrique centrale « a surtout mis en lumière les multiples atouts de cette région jeune et en pleine crois-

sance. Elle a permis de contribuer, de façon appréciable, au renforcement des liens humains exceptionnels qui fondent le cœur du partenariat de ces nations avec la France, mais aussi, et de plus en plus, avec l'Europe et ses Etats membres ».

En outre, l'ambassadeur de France a rappelé « les

gola, en République du Congo et en République Démocratique du Congo. Dans ces différents pays, plusieurs sujets ont été évoqués : la protection des forêts ; le partenariat agricole et la nécessité d'œuvrer à la souveraineté alimentaire ; la dimension mémorielle et culturelle ; la diversification économique ; les défis sécuri-

de son passé, sans que les retombées de sa nouvelle approche soient encore pleinement visibles, est forcément délicate. Elle peut, en effet, générer des incompréhensions qu'il faut éclaircir en confiance. Elle peut aussi, dans le monde concurrentiel dans lequel nous vivons, être exploitée par d'autres

uniquement négatif », a déclaré François Barateau.

« Il nous revient, dès lors, à nous Français, par nos actions concrètes, respectueuses des souverainetés des Etats africains et au bénéfice direct de leur population, de faire en sorte que ce « discours » ne se transforme en un « sentiment » anti-Français, ou anti-Européen. Il nous appartient ainsi, par l'exemple et par notre présence loyale et sur la durée, de démontrer aux Africains de quel côté se trouve véritablement le partenariat constructif, loyal, à l'écoute de leurs besoins et mutuellement profitable », a conclu l'ambassadeur de France.

Yvette Reine Nzaba

« Considérer chaque pays africain comme un partenaire avec lequel nous avons des intérêts et des responsabilités partagées »

dimensions » du partenariat entre la France et l'Afrique évoquées lors des différentes étapes de la tournée d'Emmanuel Macron au Gabon, en An-

taires de la jeunesse et le développement durable. « Cette période charnière, pendant laquelle la France doit, bien naturellement, répondre

puissances pour tenter, à des fins notamment de déstabilisation, propices à la prédation, de disséminer et d'alimenter un discours anti-français

ENERGIE

L'Allemagne en quête de partenariats en Afrique

Les grandes puissances poursuivent leur offensive essentiellement à travers des projets économiques et des visites diplomatiques en Afrique. Ce sera le cas, le 4 et le 5 mai, du chancelier allemand, Olaf Scholz.

Le Kenya, plus grande économie d'Afrique de l'Est, poursuit ses efforts pour se positionner sur l'échiquier mondial, notamment avec deux visites de taille au cours de cette semaine. Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, est actuellement dans le pays pour le sommet Japon-Kenya, tandis que le chancelier allemand, Olaf Scholz, y sera également en visite, vendredi. Olaf Scholz sera à Nairobi, au Kenya, et à Addis-Abeba, en Éthiopie, où il s'attardera sur plusieurs questions, précisément le conflit au Soudan, le renforcement du processus de paix en Éthiopie ainsi que la coopération sur l'hydrogène vert. Olaf Scholz en Éthiopie et au Kenya, accompagné d'une délégation commerciale, sera à son deuxième voyage officiel en Afrique en tant que chancelier alors que la rivalité en Afrique sur les hydrocarbures bat son plein entre l'Occident et la Chine.

Les grandes puissances mondiales continuent leur offensive en Afrique, essentiellement à travers des projets économiques et des visites diplomatiques. En Éthiopie, Scholz rencontrera, le 4 mai, le Premier ministre et le chef par intérim de la région du Tigré, pour discuter des progrès accomplis visant à assurer la paix après une guerre de deux ans qui a fait des milliers de morts. Le 5 mai, il aura une entrevue avec le président du Kenya, plus grande puissance économique d'Afrique de l'Est, pour discuter du commerce et d'autres questions. Berlin voit un grand potentiel pour des partenariats dans l'énergie et le climat avec Nairobi. Le Kenya mise sur l'énergie géothermique, qui permet de produire de l'électricité grâce à l'eau très chaude dans le sous-sol qui offre « d'excellentes conditions » à la production d'hydrogène vert qui pourrait à terme « être exportée » à l'étranger, notamment vers l'Allemagne. « Nairobi, déjà principal partenaire commercial de Berlin en Afrique de l'Est, prévoit de couvrir dès 2030 la totalité de ses besoins en énergie par des renouvelables. Le chancelier allemand rencontrera, par la même occasion, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, pour discuter des derniers développements au Soudan, de la coopération économique et des défis mondiaux, tels que le changement climatique.

Noël Ndong

MIGRATIONS ET IMMIGRATION CLANDESTINE

La Tunisie appelle l'UE à faire preuve de solidarité

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Nabil Ammar, a appelé l'Union européenne (UE) à faire preuve de « solidarité » avec son pays en matière de lutte contre l'immigration clandestine, et ce, lors d'une rencontre avec la commissaire européenne des Affaires intérieures, Ylva Johansson.

Le chef de la diplomatie tunisienne a mis l'accent sur le caractère stratégique des relations tuniso-européennes et l'importance de l'appui de l'UE en faveur de son pays « pour mener à bien ses réformes socio-économiques et asseoir un modèle de développement inclusif et équitable, dans le cadre d'un partenariat ayant pour base le respect mutuel et la solidarité pour mieux gérer les défis communs, y compris la thématique migratoire ».

« Le ministre a rappelé la nécessité de traiter les questions migratoires selon une approche globale fondée sur un équilibre entre, d'une part, le développement socio-économique et la promotion des voies légales de mobilité et, d'autre part, la lutte contre le trafic des êtres humains et de migrants », lit-on dans le communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères. La même source a affirmé que la commissaire européenne a réitéré la solidarité de l'UE à l'égard de la Tunisie et son engagement continu à soutenir le pays dans les domaines économique, financier et social, y compris dans le cadre de la gestion concertée de la migration.

La Tunisie, dont certaines portions de littoral se trouvent à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa, connaît de nombreux flux migratoires de ressortissants africains, majoritairement originaires de pays d'Afrique subsaharienne, vers l'Italie. Plus de 36 600

migrants sont arrivés en Italie depuis le début de l'année, soit quatre fois plus que le nombre de migrants recensés à la même période de l'année précédente, selon les données du ministère italien de l'Intérieur.

Un tribunal néerlandais interdit le renvoi des Africains en situation irrégulière en Italie

« Il existe un risque réel que leurs besoins fondamentaux, tels que le logement, la nourriture courante, ne soient pas satisfaits, ce qui constitue une violation des droits de l'homme », a déclaré le Conseil d'Etat.

Un tribunal administratif suprême des Pays-Bas a statué que le ministère de la Justice et de la Sécurité ne pouvait pas renvoyer les migrants africains en situation irrégulière en Italie.

Le ministère de la Justice et de la Sécurité a refusé d'accepter les demandes d'asile de deux migrants africains et voulait les expulser vers l'Italie d'où ils venaient. Le 11 avril, l'Italie déclarait un état d'urgence de six mois pour faire face à une augmentation du nombre de migrants arrivant dans le pays par la mer Méditerranée.

Quelque 35 000 migrants sont arrivés jusqu'à présent cette année, contre 8 400 à la même période, l'an dernier.

Noël Ndong

LIBERTÉ DE LA PRESSE

La pratique du journalisme toujours difficile dans certains pays

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Reporters sans frontières (RSF) a publié, le 3 mai, son classement annuel sur l'état de la liberté de la presse dans 180 pays du monde. La Norvège arrive en tête du podium des pays où le métier de journaliste fait bon vivre, pour la septième année consécutive, suivie de l'Irlande et du Danemark.

La France se classe à la 24e place du podium, soit deux places de mieux qu'en 2022. La fin du classement se compose de trois pays asiatiques où le contexte politique pèse sur les conditions de travail des journalistes comme le Vietnam, la Chine et la Corée du Nord.

Ce classement dévoile une situation assez dégradée des conditions d'exercice du journalisme : elles sont considérées comme « mauvaises » dans sept pays sur dix et « satisfaisantes » dans seulement trois pays sur dix, selon RSF.

« Le classement mondial prouve l'existence d'une très grande volatilité des situations, avec des hausses et des baisses importantes, des changements inédits, par exemple, la hausse de dix-huit places du Brésil et la chute de trente et une places du Sénégal. La volatilité est aussi le produit de la croissance de l'industrie du simulacre, qui façonne et distribue la désinformation, et donne des outils pour la fabriquer », a déclaré

Christophe Deloire, secrétaire général de RSF.

Cette 21e édition met surtout en avant les impacts négatifs de la désinformation dans près de deux tiers des pays évalués (sur 180). Dans le détail, les baisses les plus importantes s'observent au Pérou (110e, -33 places), au Sénégal (104e, -31 places), en Haïti (99e, -29) ou en Tunisie (121e, -27 places).

Pour les experts du classement, il s'agirait d'« une implication des acteurs politiques » dans des « campagnes de désinformation massive ou de propagande », par exemple, la Russie, l'Inde, la Chine ou le Mali. Autre point important, le Brésil (92e) connaît une

bonne remontée (+18 places) depuis les dernières élections et le départ de l'ancien pré-

sident d'extrême droite, Jair Bolsonaro. Dans les deux tiers des 180 pays évalués, les spécialistes qui contribuent à l'élaboration du classement signalent « une implication des acteurs politiques » dans des « campagnes de désinformation massive ou de propagande », selon RSF. C'est le cas de la Russie, de l'Inde, de la Chine ou du Mali. Les frontières sensibles entre le vrai et le faux, le réel et l'artificiel renforcent la manipulation de l'opinion et entravent, de façon inédite, le droit à l'information et fragilisent in fine le travail des journalistes.

RSF pointe une « industrie de la désinformation qui dissé-

mine des productions manipulatoires à grande échelle. »

« **La liberté commence là où finit l'ignorance** » Au Mali et au Burkina Faso, trente médias africains et internationaux ont publié une lettre ouverte adressée aux autorités des deux pays, mais également à l'ensemble de la communauté internationale. Alors que les pressions et les menaces de mort visant des journalistes nationaux et étrangers se multiplient dans ces deux pays, les signataires du document s'inquiètent des menaces qui planent sur la liberté d'expression et la liberté de la presse. « Les mesures prises par les autorités du Burkina Faso, surtout ces derniers mois, sont de nature à remettre en cause le

lectif. « *La liberté commence là où finit l'ignorance* », ajoutent-ils, en rappelant les arrestations et les emprisonnements de journalistes ainsi que de leaders d'opinion intervenus récemment au Mali.

« *Au Burkina Faso comme au Mali, ces attaques sont de plus en plus relayées sur les réseaux sociaux par des « influenceurs » favorables aux régimes militaires de ces deux pays, qui jouent aux justiciers et n'hésitent pas à menacer de mort les journalistes et leaders d'opinion trop indépendants à leurs yeux* », s'alarme encore les signataires de la lettre.

Parmi les signataires figurent des organisations de défense des droits des journalistes, telles que l'Union internationale de la presse francophone ou la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme, telles que Human rights watch et la Fédération internationale pour les droits humains.

Yvette Reine Nzaba

« Le classement mondial prouve l'existence d'une très grande volatilité des situations, avec des hausses et des baisses importantes, des changements inédits, par exemple, la hausse de dix-huit places du Brésil et la chute de trente et une places du Sénégal. La volatilité est aussi le produit de la croissance de l'industrie du simulacre, qui façonne et distribue la désinformation, et donne des outils pour la fabriquer »

belle remontée (+18 places) depuis les dernières élections et le départ de l'ancien pré-

mine des productions manipulatoires à grande échelle. »

droit fondamental des citoyens à être informés », écrivent-ils dans un texte col-

MTN Y'ELLO ZIK STAR : BARKA BINGUILA, LA RÉVÉLATION D'UNE VOIX

Barka Binguila, grand vainqueur de la seconde édition de MTN Y'ello Zik Star au Congo, bénéficie d'une production et d'un accompagnement d'Universal Music Africa (UMA). Son tout premier single, « L'Afrique en avant », est une consécration pour un jeune talent africain prêt à conquérir le monde.

Pour cette 2ème édition de MTN Y'ello Zik Star, ce sont environ 100 candidats qui ont participé aux présélections dans les six plus grandes villes du Congo, notamment Brazzaville, Oyo, Nkayi, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie. Les votes du public et l'appréciation des membres du jury ont permis de déterminer les finalistes.

En organisant cette compétition, la filiale congolaise du groupe panafricain de téléphonie mobile MTN poursuit l'objectif de faire des talents locaux de grands artistes qui participeront au rayonnement de la culture congolaise dans le monde. « Pour MTN, la question de soutenir la culture congolaise ne se pose pas, c'est une évidence. C'est un réel plaisir pour nous de rechercher de nouveaux talents comme Barka et de leur donner l'opportunité d'exprimer leur potentiel et de bénéficier de la puissance médiatique que nous allons mettre à leur disposition », a déclaré Philippe Wagha, directeur Marketing de MTN Congo.

Barka Binguila est né le 24 février 2003 à Pointe-Noire et tire son amour inconditionnel de la musique de sa mère qui, lorsqu'il était enfant, le berçait sur les mélodies de Kilombo, un groupe de chants traditionnels chrétiens.

La musique dans le sang, il commence, dès l'âge de 6 ans, à jouer du tam-tam à l'école du dimanche et découvre peu à peu le talent du chanteur qui sommeillait au fond de lui. En 2014, il intègre la chorale centre Kumana dont il devient le directeur technique quelques années plus tard.

Poussé par le désir de faire valoir son talent, il commence à participer à plusieurs spectacles dans sa ville natale. En juillet 2022, il participe à MTN Y'ello Zik Star et grâce à son style musical atypique, il séduit le grand public et les jurés, qui décident de consacrer son talent et de lui donner l'occasion de démarrer une carrière musicale professionnelle. « Participer à cette compétition de musique m'a permis d'élever mon niveau, car il n'y avait que de bons chanteurs. Je fonde l'espoir de construire une belle carrière et surtout de représenter la culture de mon pays partout dans le monde », nous a-t-il déclaré.



En plus d'un accompagnement médiatique qu'elle lui offre et qui lui permet de s'assurer d'une visibilité certaine au Congo et à l'international, MTN vient de signer une convention de partenariat avec Universal Music Africa (UMA) à l'effet de produire le premier single de l'artiste. « Nous sommes fiers de porter le projet de ce jeune artiste congolais pétri de talent. Toute l'équipe d'Universal Music Africa est à pied d'œuvre pour le révéler au mieux à l'Afrique musicale. Son premier single inondera les espaces événementiels et les médias. On entendra parler de Barka Binguila », a promis Franck Kacou, directeur général d'Universal Music Africa.

Ce single, disponible depuis le 28 avril 2023, annonce les couleurs d'une prochaine tournée régionale et internationale du jeune prodige de la musique congolaise.



Liberté
Créativité
Diversité



06
MAI
2023
PARVIS
16H00

Festival **MBOTE** **BOB**

AVEC

MAD PLUMA | I JAH MAN | TYTY MEUFAPART
PAVY KOMBO | DOC J | BISIÉLO BIA VOUELA...

ENTRÉE LIBRE



MÉDIAS

Le JEC demande au gouvernement de financer la presse

Dans une déclaration qu'elle a publiée le 2 mai, à Brazzaville, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de presse qui se célèbre ce 3 mai, l'organisation professionnelle Journalisme et éthique Congo (JEC) a invité le gouvernement à soutenir financièrement les médias à compter de 2024.

Conscient de la place que joue la presse dans le jeu démocratique, le JEC estime que les médias doivent bénéficier d'un soutien financier du gouvernement à l'instar des partis politiques afin de les rendre libres et indépendants. « Une presse sans moyens financiers ne peut devenir indépendante, les pouvoirs publics ont donc le devoir de financer les médias. C'est pourquoi, Journalisme et éthique Congo appelle le gouvernement à commencer à budgétiser, dès 2024, l'aide à la presse au Congo, comme font d'autres pays africains. C'est une injustice de voir les partis politiques et autres institutions d'appui à la démocratie être financés au détriment de la presse », note JEC dans sa déclaration.

Abordant le point sur la Redevance audiovisuelle, le JEC constate avec amertume que la taxe collectée « ne soit jamais parvenue aux médias concernés depuis vingt-deux ans ». Il invite ainsi les pouvoirs



Le bureau exécutif du JEC lors du point de presse Adiac

publics à clarifier l'opinion sur la question.

« Le JEC recommande au gouvernement de clarifier cette situation, et prie le Premier

ministre de s'impliquer personnellement dans le déblocage de cette situation et de mettre en place une nouvelle clé de répartition du revenu issu de cette taxe, prenant en compte, cette

fois-ci, les médias privés », précise la déclaration de JEC.

L'organisation professionnelle dirigée par Arsène Severin Ngouéla a, par ailleurs, fustigé la suspension infligée à la

chaîne de télévision privée Vox TV, l'année dernière, par le Conseil supérieur de la liberté de communication, la qualifiant « d'injuste ».

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le PCT Lékoumou esquisse un projet de budget 2023

Le Conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) de la Lékoumou a tenu, le 30 avril dernier, à Sibiti, chef-lieu de ce département, sa deuxième session ordinaire sous l'autorité de son président, Bonaventure Deko.

Les participants aux assises ont adopté une esquisse de projet de budget exercice 2023. La rencontre a été également un moment de réflexion, d'analyse et de prise de décisions et a permis aux participants de lever certaines actions.

Prenant la parole, le président du Conseil fédéral, Bonaventure Deko, a rappelé que l'atteinte des objectifs fixés par le parti dépend de l'unité de ses membres. « Pour que nos objectifs fixés soient atteints, nous avons besoin d'unité, de cohésion et de discipline qui sont des facteurs sans lesquels notre action sera vaine » a-t-il signifié. Il faut noter que certains membres du PCT qui étaient sous le coup des mesures disciplinaires ont vu leurs sanctions levées.

A la fin de la session, deux motions ont été adoptées, dont l'une de soutien au chef de l'Etat, président du Comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, et l'autre de confiance au secrétaire général de ce parti, Pierre Moussa.

Jean Jacques Koubemba

TRÉSOR PUBLIC

42 agents prêtent serment

La grande salle de la Cour suprême de Brazzaville a abrité, le 3 mai, une cérémonie de prestation de serment de quarante-deux agents du Trésor public, dont trente-deux inspecteurs et dix administrateurs des SAF.



Une vue des participants à la cérémonie Adiac

La prestation de serment s'est tenue autour du réquisitoire du substitut du procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, Jikel Mbongo Okoyo. L'occasion pour lui de rappeler aux récipiendaires leur mission principale, notamment le respect de la loi.

Par ailleurs, le président par intérim du Tribunal de grande instance de Brazzaville, Aris-

tide Elenga, a révélé aux uns et autres que cette prestation de serment symbolise un engagement fort, celui de servir l'Etat, en prenant bien évidemment soin des deniers publics.

Après leur prestation de serment devant le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Odaye, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka; le procureur de la République, André Gakala Oko;

et les avocats réunis pour la circonstance, les nouveaux agents du Trésor public ont promis de travailler dans le respect de la loi. « Nous allons faire des efforts pour être intègres et mener à bien nos missions en ce qui concerne le recouvrement des recettes en s'appuyant sur la loi qui fixe les orientations », a affirmé Lionel Ndey Moizibi, inspecteur du trésor.

Durly Emilia Gankama

TRAITE DES PERSONNES

Le Congo se dote d'une feuille de route

Réunis en atelier les 26 et 27 avril, à Brazzaville, les représentants du gouvernement, du Parlement, des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, de la société civile ainsi que ceux des organisations internationales ont adopté une feuille de route sur la traite des personnes, l'esclavage moderne et le travail forcé, assortie d'une déclaration d'engagement des parties prenantes pour sa mise en œuvre.

Etape importante du processus d'adhésion du Congo à l'Alliance 8.7, la feuille de route comprend quatre axes prioritaires, notamment les lois et politiques ; la coordination et la décentralisation ; le suivi des progrès, les collectes des données et le partage de connaissances ; le financement ; les lois et politiques.

En effet, parmi les actions à entreprendre, on peut citer la réalisation d'une revue juridique de tous les instruments nationaux relatifs à la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants ; l'élaboration des propositions d'amendements des instruments juridiques nationaux en vue de les actualiser et les adapter à l'atteinte de la cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2025. Il s'agira aussi de finaliser la révision du code du travail ; de réviser la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans dans toutes les branches d'activités économiques ; de renforcer les mécanismes de coopération entre les pays de provenance et les pays de destination des victimes de la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants.

Les autres actions portent, entre autres, sur la mise en place d'un comité national multisectoriel de l'Alliance 8.7 pour la lutte contre la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants ; la nomination des membres du comité



Le ministre Firmin Ayessa entouré des partenaires et participants Adiac

« L'état de lieux établi lors de cet atelier a démontré que la République du Congo est considérée comme un pays de destination et de transit des personnes, particulièrement pour les enfants et les femmes victimes de traite à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle ; et les enquêtes faites par le gouvernement avec l'appui de l'Unicef confirment l'utilisation des enfants au travail et même dans ses pires formes »

national multisectoriel sur la base d'une concertation élargie des partenaires sociaux ; l'installation des comités départementaux et locaux dans les sites de prévalence de ce fléau ; le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des juridictions administratives et pénales compétentes pour lutter contre la traite des personnes, l'esclavage moderne, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants.

Un pays de destination et de transit des personnes victimes de traite

La feuille de route prévoit, par ailleurs, l'élaboration d'un plan d'action national pour la lutte

contre la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et des pires formes de travail des enfants ; l'établissement de la cartographie des interventions visant à éliminer ces fléaux ; la mise en place d'un mécanisme d'alerte et un observatoire, la création d'une base de données pour l'enregistrement de tous les cas ; la mise en place des programmes d'éducation gratuite des enfants de formation professionnelle qualifiante et la réinsertion professionnelle pour les jeunes et adultes victimes de la traite des personnes, de l'esclavage moderne, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants. Il faudrait, enfin,

accroître le financement en faveur des activités visant l'élimination de la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et des pires formes de travail des enfants ; le renforcement de la coopération internationale pour financer la lutte contre ces phénomènes.

« L'état de lieux établi lors de cet atelier a démontré que la République du Congo est considérée comme un pays de destination et de transit des personnes, particulièrement pour les enfants et les femmes victimes de traite à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle ; et les enquêtes faites par le gouvernement avec l'appui

de l'Unicef confirment l'utilisation des enfants au travail et même dans ses pires formes », ont consigné les participants.

Pour le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, la feuille de route adoptée est une véritable mine de priorités et d'actions à entreprendre, dont l'exploitation avisée devra assurément permettre au Congo, dans un élan inclusif, de franchir d'importantes étapes vers le travail décent et plus de justice sociale. « Au regard des conclusions qui viennent d'être rendues, je dois dire, avec fierté, que nous venons de franchir l'étape de l'élaboration et de la mise en place de la feuille de route de notre pays, en lien bien évidemment avec notre adhésion à cette importante plate-forme mondiale qu'est l'Alliance 8.7 », a déclaré le ministre d'Etat.

Les participants se sont, dans une Déclaration des parties prenantes de la République du Congo visant à atteindre la cible 8.7 des ODD, engagés à mettre en œuvre les actions prioritaires retenues sur la feuille de route ; mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation des activités de la traite des personnes, l'esclavage moderne, du travail forcé et des pires formes de travail des enfants dans tous les secteurs d'activités économiques. Il s'agit aussi d'appliquer les conventions et instruments internationaux ratifiés.

Parfait Wilfried Douniama

RGPH 5

L'Ocla salue la prise en compte du volet apatridie

L'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (Ocla), une organisation de la société civile, s'est félicitée, le 2 mai à Brazzaville, de l'inclusion du volet apatridie dans le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5).

La prise en compte du volet apatridie dans le RGPH5 fait suite au plaidoyer mené par le bureau pays du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec l'Ocla. « Nous encourageons la population à se faire recenser car c'est en se faisant recenser que l'on pourra aider à l'identification des personnes apatrides et à risque d'apatridie », a commenté un membre de cet observatoire, ajoutant que c'est « une grande première » dans

l'histoire des recensements en République du Congo. Ce RGPH5, a-t-il poursuivi, fera du Congo « l'un des premiers pays d'Afrique centrale à conduire une étude quantitative et qualitative. C'est un pas très significatif et salutaire qui ne fait que confirmer la volonté du gouvernement de la République du Congo à éradiquer l'apatridie sur son territoire, suivant l'esprit de la campagne Ibelong lancée par les Nations unies. On ne saurait

parler de protection que si l'on a connaissance de la cible à protéger et le gouvernement ne pourra jouer pleinement son rôle de protecteur que s'il a connaissance de la cible ».

Selon cette organisation de la société civile, les résultats du RGPH5 permettront, d'une part, aux partenaires financiers et techniques de planifier et d'intervenir de manière conséquente et, d'autre part, au gouvernement de connaître avec exactitude le nombre des habitants ain-

si que les problèmes auxquels font face les personnes apatrides et celles à risque d'apatridie se trouvant sur son territoire afin de mieux les protéger.

En effet, le RGPH5 fait suite aux engagements pris par le gouvernement en matière de lutte contre l'apatridie lors de l'événement de haut niveau sur l'apatridie, à Genève, en octobre 2019, et à la mise en œuvre du plan d'action des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, en

rapport avec la déclaration de Brazzaville, en 2017.

Signalons que le gouvernement congolais a lancé le RGPH5 conformément au décret 2023-51 du 23 février 2023 fixant la période du 25 avril au 24 mai. Par ailleurs, le HCR avait lancé la campagne Ibelong, en novembre 2014, afin de soutenir les gouvernements du monde entier, en coopération avec la société civile et les personnes apatrides, pour mettre fin à l'apatridie d'ici à l'année prochaine.

Fortuné Ibara

SANTÉ ANIMALE

Le Congo valide son plan de surveillance intégrée de la FVR

Le Plan de surveillance intégrée de la fièvre de la vallée du Rift (FVR), selon l'approche « Une seule santé », a été élaboré et validé au cours de l'atelier national multisectoriel, organisé du 25 au 29 avril, à Kintélé, par le gouvernement avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et la Banque mondiale.

Avec un potentiel de développement de l'élevage avéré, la République du Congo a un effectif du cheptel modeste estimé à 47 122 bovins, 75 181 ovins et 68 363 caprins. En dépit des efforts du gouvernement à soutenir l'élevage, la persistance des maladies animales et zoonotiques est l'une des contraintes majeures à l'essor de l'élevage. De même, les principales zoonoses telles la rage, la fièvre de la vallée du Rift, la brucellose, la tuberculose constituent un véritable problème de santé publique nécessitant un renforcement du dispositif de surveillance afin de prévenir la survenue d'une épidémie dans la population humaine qu'animale. Représentant la directrice générale de l'OMSA, le Dr Yacinthe Guigma a rappelé que deux tiers des maladies infectieuses humaines sont issues des animaux, voire 75% dans le cas des maladies infectieuses émergentes. Coordonnateur du projet Ebo-Sursy, il a indiqué que sa structure est née dans la dynamique visant à



Robin Pascal Ongoka posant avec des représentants de l'OMSA et de la Banque mondiale/Adiac

renforcer les capacités et la surveillance des fièvres hémorragiques virales dans la faune sauvage, en Afrique centrale et de l'Ouest. En effet, l'un des axes de ce projet est de renforcer les protocoles de la surveillance à travers une amélioration des connaissances des cycles viraux et des mécanismes de transmissions à l'interface humain-animal-environnement. « A l'instar de la Côte d'Ivoire et de la République centrafricaine, la République du Congo s'est inscrite dans le pro-

cessus de finalisation de son plan de surveillance intégrée de la FVR qui constituera un document de plaidoyer pour le renforcement du système de surveillance des FHV en particulier et des zoonoses de façon générale », a déclaré Yacinthe Guigma, à l'ouverture de l'atelier. Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Robin Pascal Ongoka, de son côté, a rappelé que cet atelier vise le renforcement du dispositif de surveillance d'une maladie retenue par

mi les dix-huit maladies prioritaires listées dans le cadre de surveillance intégrée de la maladie et la riposte au Congo. « Ce plan de surveillance intégrée, assorti d'un budget servira d'outil de plaidoyer auprès de nos partenaires au développement pour mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre », a-t-il souligné. Provoquée par un virus du genre Phlebovirus et de la famille des Bunyaviridae, la FVR est une fièvre hémorragique virale aiguë qui est le plus souvent observée

chez les animaux domestiques (comme les bovins, les moutons, les chèvres et les chameaux) et peut aussi provoquer des maladies chez les humains. Notons que cet atelier est organisé par le gouvernement avec l'appui de l'OMSA à travers le projet Ebo-Sursy financé par l'Union européenne, avec le cofinancement de la Banque mondiale à travers le projet Régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale. **Parfait Wilfried Douniama**

PROTECTION SOCIALE

Le rapport de faisabilité en examen

Les acteurs impliqués dans la valorisation du capital humain se réunissent en atelier, du 3 au 4 mai, à Brazzaville, en vue d'examiner le rapport de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale au profit des acteurs du secteur agro-industriel informel incluant des solutions innovantes de financement.

L'atelier est organisé du 3 au 4 mai par le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Il s'inscrit dans le cadre de l'apport du Pnud au gouvernement à travers l'opérationnalisation du plan de résilience pour la période 2022-2023, dont l'objectif est de protéger les ménages et les entreprises des conséquences du choc alimentaire, à travers notamment une protection des personnes en faveur des couches vulnérables. Les travaux ont été ouverts par le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, Eugène Ikounga. Il a souligné dans son allocution que l'examen de ce rapport permettra de fournir à l'ensemble de la population



Les participants à l'atelier/Adiac

un socle de protection totalement constructif et productif. Le représentant résident du Pnud au Congo, Henri René Diouf, a pour sa part annoncé que l'étude a été conduite

à travers le projet conjoint financé par le Fonds judiciaire du système des Nations unies sur les Objectifs de développement durable, pour contribuer au renforcement des

dispositions de protection sociale. Selon lui, ces travaux contribueront à l'orientation des politiques publiques et pourront être utiles pour les réflexions

stratégiques, en vue d'informer les choix et options sur l'adaptation des mesures d'atténuation et le plan de résilience en lien avec les besoins de la population vulnérable et de l'économie congolaise. Par ailleurs, Henri René Diouf a souligné le faible système d'action sociale, justifiant la nature marginale de son rôle dans la réduction de la vulnérabilité, la prévention des risques et la prise en charge de ceux nécessitant une assistance. « Les allocations familiales et les pensions existantes sont limitées à celles effectuées par les deux caisses de sécurité sociale, qui ne couvrent que la petite minorité d'employés et de retraités du secteur informel et leurs ayants droit », a-t-il déclaré. **Lydie Gisèle Oko**

PROLIFÉRATION DES DÉCHETS

Healthy environment propose une solution innovante

Pour mettre un terme à la prolifération des déchets dans les villes congolaises, l'organisation non gouvernementale, Healthy environment, créée par Yvon Kaba, propose une méthode innovante consistant principalement à la collecte des ordures à la base.

Installée en terre congolaise depuis plus d'une décennie, Healthy environment a pu collecter, au fil des années, assez de données lui permettant de mettre sur pied une stratégie efficace, ainsi qu'une méthode d'action taillée sur mesure, et compatible au contexte social, sociologique et spatio-temporel local visant à donner en fin à la population congolaise une cité où il fait beau-vivre. Selon cette ONG, si la situation actuelle fait état d'un débordement accru des déchets dans les grandes villes congolaises, le problème n'est pas lié aux ressources matérielles engagées.

« Il s'agirait d'un problème de méthode : actuellement, la méthode utilisée appelle la population à transporter elle-même ses déchets vers les bacs à ordures disposés à divers endroits des grandes artères. Une formule qui non seulement fait des grandes artères de nos villes des véritables dépotoirs d'ordures et de déchets, mais aussi pousse les habitants des zones reculées à jeter les ordures dans la nature. Consé-

quence, la quasi-totalité des quartiers présente un niveau de pollution de plus en plus avancé », a expliqué un communiqué de presse d'Healthy environment.

En effet, pour mettre fin à cette situation grave qui ternit l'image des principales villes du pays, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, Healthy environment propose une méthode innovante qui consiste principalement à la collecte des déchets à la base. Cela à l'image des différentes éditions de la campagne « *Bopeto bwa ekolo* », que la structure organise depuis quelque temps. Il s'agit d'une vaste campagne continue de sensibilisation de la population à la lutte contre l'insalubrité à grande échelle, appuyée par la mise sur pied des opérations d'envergure, de nettoyage des différentes artères de la ville, tout en procédant à la collecte systématique des ordures auprès des différents ménages de Brazzaville et des autres villes du pays.

Grâce à la dernière édition de la campagne « *Bopeto bwa ekolo* », organisée du 5 décembre 2022 au 15 janvier



Les équipes de Healthy environment à pied d'œuvre à Moungali et Poto-Poto/DR

2023, plus de 5000 ménages de Poto-Poto et Moungali, à Brazzaville, recevaient tous les matins la visite des équipes venues collecter leurs déchets. « Avec cette solution qui consiste en la collecte systématique des déchets auprès des ménages et des entreprises, Healthy environment a pu offrir 45 jours de répit à la cité capitale, Brazzaville. Ce qui avait per-

mis la décongestion puis la disparition des points de débordement des ordures dans ces arrondissements. Malheureusement, dès le lendemain de l'opération, ces mêmes points de débordement d'ordures ont refait surface, rendant de nouveau un visage hideux dans ces arrondissements », déplore l'ONG dans son communiqué de presse.

Branche sociale de l'entre-

prise éponyme, Healthy environment s'est fixée pour objectif, entre autres, de lutter efficacement contre la montée de l'insalubrité ainsi que la prolifération des déchets dans les villes du Congo. Le but visé est de vaincre le maître environnemental et apporter des solutions efficaces pour garantir aux Congolais des cités plus vivables, plus propres et salubres.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

Le Padec combine l'appui financier et la formation pour la croissance des entreprises

Dans le cadre de la stratégie de croissance du secteur privé au Congo, le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec) a conforté la compétitivité des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au sein des secteurs sélectionnés et des zones géographiques cibles, en alliant l'appui financier à la formation.

Le Padec a appuyé plus d'une centaine d'entreprises et de porteurs de projets dans les secteurs agricole, agroalimentaire, touristique, de transport et des technologies de l'information et de la communication dans les principales agglomérations urbaines et périurbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que sur le long du corridor Pointe-Noire – Brazzaville – Ouesso. L'accompagnement du projet a consisté à la mise à disposition d'un montant de plus de deux milliards FCFA.

L'on observe, d'ores et déjà, chez des entreprises un résultat de 35% contre une cible de 20%, démontrant une augmentation du chiffre d'affaires annuel d'au moins 5%. Des indicateurs intermédiaires ont eu de bonnes progressions,

notamment la part de mise sur le marché de nouveaux produits et/ou services par des entreprises, ainsi que la part de celles ayant été formées sur différentes thématiques. En effet, les entreprises ont reçu des formations sur les bonnes pratiques d'hygiène, sécurité et environnement, de fabrication ; le conditionnement et la gestion post récolte ; l'administration de système de réseau; les suivis veto et zootechniques; les techniques d'élevage avicole, piscicole ou porcin; la rédaction des procédures de production administrative financière et comptable; le déploiement marketing et relookage de packaging; la bonne gouvernance des coopératives/ groupements; l'accueil en hôtellerie; l'assistance à la protection

de marque à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle; la tenue comptable et le calcul de coûts; la cartographie des fournisseurs de matières premières et des sessions de négociation ayant pour base le consentement libre, informé et préalable, etc. Cet accompagnement non financier du Padec a été salué par les bénéficiaires. A titre d'exemple, Jody Ardelle Mougondo, jeune entrepreneure exerçant dans la production de l'oignon, pense que les formations reçues n'ont pas de prix. « Je suis reconnaissante pour ces deux années de formations, quoi qu'au départ je trouvais que c'était contraignant. Je pensais que l'argent suffisait ! Mais, au finish, je me suis rendue compte que la formation est très importante

pour mener son entreprise au succès. J'ai appris, par exemple, à ne pas confondre le patrimoine de l'entreprise avec son patrimoine personnel. Grâce à ces formations, j'ai pu acquérir les qualités d'un bon manager et suis satisfaite », a-t-elle témoigné.

Thierry Mouthault, patron d'une société de technologies de l'information et de la communication, a estimé, pour sa part, que les formations étaient les bienvenues, notamment celles sur l'organisation et la gestion de l'entreprise. « Ces formations vont nous permettre d'améliorer la performance de notre entreprise », a-t-il assuré.

Par ailleurs, afin d'inciter les responsables d'entreprise aux bonnes pratiques et à la concurrence, ils ont été recy-

clés à la procédure de passation des marchés, incubateurs, prestataires de services de développement, institutions de financement et fonds de garantie.

Des savoirs et concepts entrepreneuriaux comme l'éducation à la formalisation et à la bancarisation des fournisseurs ainsi que l'enjeu de l'accompagnement à «prix raisonnable» ont été appris aux responsables d'entreprise. Grâce à ces formations, Edrine Samba a pu formaliser son entreprise. Les manioqueries du Congo se réjouit d'avoir pu décrocher un grand contrat avec une centrale d'achat. « Chose qu'il m'était impossible de faire en restant dans l'informel », a précisé cette cheffe d'entreprise.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Quatre projets de portée nationale financés par l'Unesco

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) vient au chevet de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco (CNCU) à travers quatre projets de portée nationale financés à hauteur de 71,5 dollars.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a ouvert, le 3 mai, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités dans l'exécution des programmes financés par l'Unesco. Selon elle, le premier projet porte sur la vulgarisation de deux recommandations déterminantes de l'Unesco relatives aux sciences, à savoir la recommandation sur la science verte et la recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle. «Ce projet va nous fournir l'opportunité de mieux sensibiliser l'ensemble des opinions nationales aux deux recommandations qui ont été adoptées par la conférence générale de l'Unesco en novembre 2021», a indiqué la ministre.

Le deuxième projet vise le renforcement des capacités de la CNCU. En effet, la CNCU est la cheville ouvrière qui nous permet de mener, avec l'Unesco, un certain nombre d'activités



La photo de famille Adiac

dans le secteur des sciences de l'éducation, de la communication, a-t-elle fait savoir. Quant au troisième projet, il porte sur le renforcement des capacités des encadreurs sportifs en situation post conflit. Il permettra la vulgarisation du fonds de la convention contre le dopage dans le sport... Enfin, le quatrième projet concerne les violences basées sur le genre en milieu scolaire (...).

Les thèmes qui seront déve-

loppés au cours du séminaire concernent l'Unesco et les commissions nationales : statut et rôle des commissions nationales, maîtrise essentielle du pack Microsoft Office (Power Point, Excel, Access), consolidation et optimisation des outils du pack Microsoft Office (Power Point, Excel, Access), initiation à la gestion des bases des données et graphiques, élaboration, gestion des projets et recherche des financements,

etc....

« Cette assistance est destinée exclusivement aux Etats membres, membres associés ou territoires, organisations internationales non gouvernementales entretenant des relations formelles ou opérationnelles avec l'Unesco. Les projets éligibles à travers ce mécanisme doivent accorder une attention particulière aux priorités globales fixées par l'Unesco, à savoir l'Afrique, les jeunes et

l'Egalité des genres », a déclaré la représentante de l'Unesco en République du Congo, Fatoumata Barry Marega, soulignant que l'éligibilité à ces fonds passe par l'approbation de la directrice générale via la CNCU, qui en vérifie les liens avec le programme de l'Unesco au Congo.

Il sied de rappeler que le programme de participation est institué à l'Unesco vers les années 1950, suite à l'ampleur des besoins en matière de développement et aux nombreux défis y afférents. Il s'agit d'un instrument important de l'Unesco qui lui permet de répondre aux besoins divers, exprimés par les Etats membres mais qui ne sont pas pris en compte dans le programme et budget régulier. En effet, le programme de participation est pour l'Unesco un mécanisme en vue de renforcer le partenariat entre elle et les organisations internationales non gouvernementales ayant des relations officielles avec l'Unesco.

Guillaume Ondze

LIVRE

Anicet Blaise Okana présente « Le secret des grands initiés »

Dans le cadre des débats du Geria, Anicet Blaise Okana a présenté et dédié récemment son livre intitulé « Le secret des grands initiés », à la maison Imhotep, au Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement Mougali, à Brazzaville.

L'ouvrage d'Anicet Blaise Okana, publié en trois tomes aux éditions Elulivre, complète son premier livre intitulé « Le revers de la grande pyramide ». Les informations qui sont y rapportées permettent aux lecteurs de comprendre l'histoire des hommes, depuis la disparition de l'Atlantide à aujourd'hui, et avoir la maîtrise des enseignements spirituels que le monde a reçus jusque-là des maîtres initiés spirituels. Ce livre est également une plateforme qui définit les grands esprits. La réalité scientifique de la nature y est prouvée et le spirituel est vu clairement qu'abstrait. Les arguments affichés exposent le comportement irrégulier de l'homme, plus ou moins adapté à la nature spirituelle de sa vie physique. L'homme n'avait jamais réfléchi sur son avenir, ignorant les défis qui l'attendent au futur. Anicet Blaise Okana veut orienter le lecteur au cœur même de l'information que voulaient livrer les prophètes.

« Le secret des grands initiés » est constitué de trois tomes bien détaillés qui font foi d'un grand savoir. S'agissant de la première partie, elle répond aux questions intellectuelles au sujet de la vie : D'où vient-elle ? A quoi ça rime ? Et où va-t-elle ? De nos jours, pense l'auteur, ces questions ne se

posent plus dans les milieux intellectuels. Pourtant, il y a plus de deux mille ans, elles furent la préoccupation des Egyptiens, des Grecs et de leurs contemporains. Présentement, ces questions n'accablent plus les intellectuels. Si bien que les premiers qui ont posé le décor de la connaissance avaient la conviction qu'ils parvenaient à quelque chose de constant, voilà pourquoi ils créèrent la théorie des dimensions et d'évolutions mettant en œuvre le savoir des génies à inventer les œuvres d'art, lesquelles jalonnent tous les mythes relatant les histoires du passé de l'homme.

La deuxième partie, quant à elle, indique qu'il y a de cela plusieurs millénaires la terre n'était habitée que par les hommes de peau noire qui s'appelaient les Atlantes. Ils étaient tellement spirituels qu'ils vivaient en parfaite harmonie avec leur Émeraude du pouvoir. Bien qu'étant de faible puissance, elle ne posait aucun problème dans la communication entre les hommes. Plus tard, ce peuple vit débarquer la cavalerie des messagers de lumière qui ont fui la guerre dans leur constellation pour venir se cacher sur la terre. Après, ce fut l'armée des gardiens de l'Ordre de lumière qui vint les déloger. Et avant de repartir chez eux, les gardiens



L'auteur dédicant son livre / Adiac

de l'Ordre de lumière augmentèrent la puissance de l'Émeraude du pouvoir de la terre qui avait désormais les mêmes capacités en puissance que ses autres sœurs dans la galaxie.

« Les hommes rendus inutiles par plusieurs courants politiques »

Enfin, la troisième partie évoque le volet selon lequel aujourd'hui il y a plusieurs cou-

rants politiques qui pèsent sur le monde et rendent inutiles les hommes. Les classes sociales, écrit Anicet Balise Okana, ont été établies et les règles fondées. Ces classes, d'une part, donnent des avantages aux gens qui se voient nantis des pouvoirs de décisions, où ils sanctionnent sur le devenir des contribuables, et, d'autre part, bloquent les avantages

qui devaient revenir aux contribuables, en forçant ceux-ci de tout supporter, malgré les injustices sociales qu'ils font subir au quotidien.

Pendant la cérémonie de présentation du livre, quelques passages ont été lus. Les questions ont été également posées à l'auteur, suscitant non seulement des réponses de ce dernier mais aussi un débat contradictoire qui a fait jaillir la vérité. Personnalité de l'intelligentsia congolaise, Anicet Balise Okana, autodidacte, est fondateur de la Fraternité terrienne des fardiens de l'Ordre de lumière, les messagers de lumière universelle, une synergie au croisement de la science et de la spiritualité. Producteur-animateur d'émissions télévisées formé par le cinéaste Sébastien Kamba dans les années 2000, ce natif de Gamboma, dans le département des Plateaux, est aussi un philosophe contemporain qui a déjà rédigé un ouvrage significatif, « Le revers de la grande pyramide », en 2016. Récemment, il a créé une maison d'édition à Brazzaville. Influencé par le courant raélien, du nom de son fondateur Claude Vorilhon, plus connu sous son pseudonyme de Raël, Anicet Blaise Okana est attaché aux valeurs familiales. Il est marié et père de sept enfants.

Bruno Okana

CAN U-17 TOTALENERGIES ALGERIE 2023

Le Congo dans l'urgence du résultat

Placés dos au mur après le match nul d'un but partout concédé le 2 mai, face à une vaillante sélection de la Somalie, les Diables rouges doivent à tout prix l'emporter, le 5 mai, devant l'Algérie, pour se qualifier en quarts de finale. Ça passe ou ça casse.

« Nous prenons tous les matches comme les finales. Je vous avais dit, depuis notre arrivée ici à Alger, qu'à la phase finale de la Coupe d'Afrique il n'y a plus de petites équipes », a expliqué Fabrizio Eraldo Cesana à la conférence de presse. Des propos qui n'écartent aucune possibilité de surprises qui pourraient y avoir, le 5 mai, au stade Nelson-Mandela, pour le verdict du groupe A. Algérie-Congo est bien entendu le match de la dernière chance pour les cadets congolais.

La victoire du Sénégal, 3-0, face à l'Algérie a redistribué les cartes. Les Lionceaux du Sénégal sont assurés de terminer premiers du groupe et de disputer les quarts de finale. La deuxième place qualificative reste à pourvoir, et peut-être la troisième, le cas échéant. Cela dépendra d'un bon résultat. La seule option qui reste aux Congolais est de retrouver l'efficacité devant les buts qui leur a fait défaut contre les Somaliens. Plus de neuf tirs cadrés pour un but ont démontré que l'engagement, l'envie et la volonté ne suffisaient pas pour



Les Diables rouges condamnés à battre l'Algérie

sortir du match contre la Somalie tête haute. Mais un brin de réalisme. Les spécialistes disent toujours qu'on ne peut gagner un match qu'en jouant bien. Il faut marquer.

Les Somaliens ont bien préparé leur coup. Sur les deux occasions franches obtenues, ils ont marqué la première à la 32e minute. Trouvé dans le dos de la défense, Dini Dahir ajustait parfaitement Chelcy Bonazebi,

le portier des Diables rouges, pour donner une véritable leçon de réalisme. Ce que les joueurs congolais comme Bizenga, Pouna, Ayel Wumba n'ont pas pu faire. Au contraire, ils ont fait briller Abdikadir Mohamed par des frappes axiales manquant même de puissance. Il fallait un arrêt exceptionnel du gardien congolais dans les ultimes minutes du match pour leur priver d'une victoire surprise.

Les approximations dans le dernier geste sont donc l'ampleur du chantier qui attendent les gamins de Fabrizio Eraldo Cesana pour un match aussi décisif contre l'Algérie. Heureusement, le football ne se joue pas uniquement avec les pieds mais aussi avec la tête (l'intelligence). Sur un bon ballon qui lui a été adressé, Ayel Wumba Nzouzi a fait preuve de sang froid devant les buts pour égaliser à la 58e mi-

nute. Le premier buteur congolais dans cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) a été élu l'homme du match. « Je remercie mes coéquipiers qui m'ont permis de briller aujourd'hui, sans lesquels je n'aurais pas pu gagner ce prix. C'est une fierté même si on a manqué de réalisme ce soir. Mais contre l'Algérie, on fera tout pour l'emporter », a expliqué le buteur congolais à la conférence de presse.

Ce qui laisse une petite chance au Congo. « Mon équipe a bien joué. Nous avons créé des occasions mais on les a mal conclues. C'est le problème de ce match. Précédemment, je vous ai dit que tous les matches sont pour nous les finales. Nous avons raté celle du 2 mai contre la Somalie, mais nous aurons encore une occasion de jouer contre l'Algérie, ce vendredi, pour chercher à arracher la qualification », a commenté Fabrizio Eraldo Cesana, le sélectionneur des U-17 congolais, à la conférence de presse d'après match.

James Golden Eloué

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

Un concert organisé à Brazzaville

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale du jazz, édition 2023, l'Association des maîtres de chants (AMC), que préside Romain Bouesso Samba, a organisé un concert le 30 avril, à la Maison russe.

Le concert s'est déroulé en présence du représentant de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Becléche Ondongo, de la cheffe de service Jeunesse, Sport, Clubs et associations Unesco à la commission nationale congolaise pour l'Unesco, Heleine Nzouzi, et de la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova. Il a connu la participation des groupes Espoir en Jésus; El Jazz quartet; Bassa qui ont égayé le public par des sonorités de gospel et de jazz.

Dans son mot de circonstance, le président de l'AMC, Romain Bouesso Samba, a présenté la structure qu'il dirige avant de parler de l'objectif de cet événement. « L'AMC, dont je suis le président, a été créée en 2011 sous le régime de la loi du 1er juillet 1901. Reconnue par le ministère de la Culture et des Arts, elle est depuis l'an 2012 membre confirmée et active à la Commission nationale congolaise pour l'Unesco. L'AMC focalise ses actions sur la formation, les spectacles et la promotion de la culture africaine. Elle s'est assignée les objectifs ci-après : contribuer au développement socioculturel du Congo ; renforcer les capacités des acteurs de

la musique chorale et ceux de la musique traditionnelle congolaise », a-t-il indiqué.

Il a poursuivi que pour engager la jeunesse congolaise dans la voie du professionnalisme, l'AMC s'est proposée de renforcer les compétences des jeunes musiciens par une formation destinée aux chefs de chœurs, aux chanteurs expérimentés, aux élèves et étudiants, clôturée par un concert de restitution et de détente sur la grande scène de l'espace culturel russe de Brazzaville. Un seul objectif a été visé au cours de cette formation : renforcer les compétences des choristes dans le domaine du solfège, de l'analyse harmonique et de l'interprétation du gospel, afro gospel et jazz. Avec des supports pédagogiques tels que le solfège des solfèges 1A et le livre de Claude Augé, les apprenants ont assimilé la lecture rythmique des notes et le solfège chanté, le premier jour. Le deuxième jour a été consacré à la pratique instrumentale, avec des instruments à cordes, à vent et à percussion, plus précisément le piano, la guitare, la trompette et la batterie. La formation a été assurée par un professionnel du chant choral, des musiciens professionnels



Le groupe sur scène lors de la célébration de la journée internationale du jazz/Adiac

du jazz et des professeurs de musique diplômés d'État. La fin de la formation musicale s'est soldée le troisième jour, à l'occasion de la célébration de la Journée, par la restitution des notions acquises par les apprenants et la couverture éclatante des émotions des sonorités de gospel et de jazz par les trois groupes cités plus haut.

Une journée qui favorise l'expression des peuples par la musique

« La célébration de la Journée internationale du jazz favorise l'expression des peuples par une musique qui véhicule des valeurs universelles et humanistes dont l'Unesco s'appuie

pour lutter contre toutes les formes d'injustice, de racisme et de discrimination », a souligné Romain Bouesso Samba. Enfin, il a remercié leurs partenaires les plus immédiats, notamment la Commission nationale congolaise pour l'Unesco et le ministère de l'Industrie culturelle, de même qu'il a salué l'apport de la Maison russe et de sa directrice pour son action très positive à l'endroit des artistes.

Notons que le jazz est né à la fin du XIXe siècle, de la convergence des musiques chantées noires américaines de l'époque, notamment le blues, les work songs, le gospel et des genres plus classiques comme le ragtime, du Scott Joplin. Au fil

des années, de très nombreux autres genres musicaux se sont fondus dans le jazz et l'ont marqué de leurs influences, comme la musique brésilienne (ce qui a donné la bossa nova dans les années 1950). Sur le plan national, à Brazzaville précisément, c'est autour des années 1980, avec le retour au pays des cadres intellectuels ayant étudié et travaillé en Occident et ailleurs : Biks Bikouta (États-Unis), Jeff Louna (France), Bruno Houla (Afrique du Sud), que cette musique va alors commencer à sonner sur la place de Brazzaville, jusqu'à la production de l'album «Jungle spirit» par ce trio, enregistré à l'Industrie africaine de disque.

Bruno Okokana

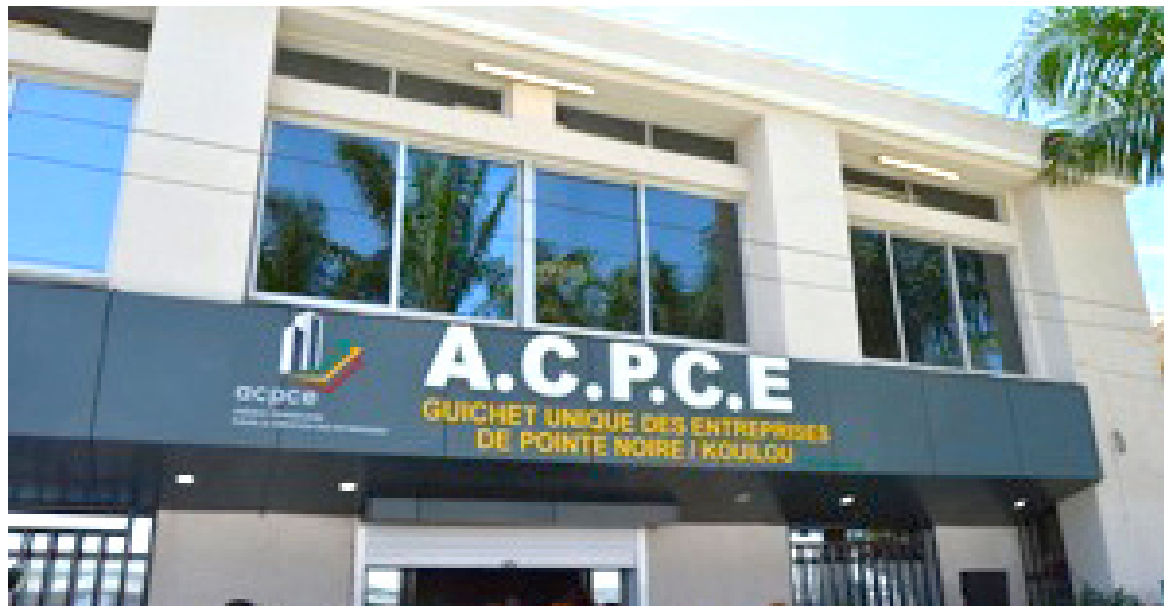
POINTE-NOIRE/KOUILOU

Le siège interdépartemental de l'ACPCE inauguré

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a officiellement ouvert, le 3 mai, les portes du siège rénové et équipé de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE), pour les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Le siège interdépartemental Pointe-Noire/Kouilou de l'ACPCE fait peau neuve. Bureaux des conseillers d'entreprises, back-office dédié aux administrations partenaires du guichet unique, bureau du NIU pour enrôler des personnels, chefs d'entreprise et personnes morales sont autant de compartiments de l'édifice réhabilité et équipé. « C'est pour mettre à la disposition du personnel, des chefs d'entreprise et porteurs de projets un cadre adéquat de travail », a indiqué le directeur général de l'ACPCE, Dieu-merci Emeriand Kibangou, dans son mot de circonstance. Il a précisé que l'agence Pointe-Noire/Kouilou boucle, pour l'heure, la série des réhabilitations et équipement ayant commencé à Brazzaville puis Dolisie, dans le département du Niari ; Nkayi dans celui de la Bouenza ; Ouesso dans la Sangha et Owando dans la Cuvette.

« Les bases sont ainsi posées pour permettre à l'ACPCE d'offrir les services efficaces et efficaces aux usagers pour un service public de qualité contri-



Le siège interdépartemental inauguré

buant au dynamisme grandissant de notre économie », a fait savoir la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, en précisant que l'ACPCE fait partie des organes techniques du ministère à sa charge qui œuvrent pour l'éclosion d'un tissu économique fort et résilient.

L'ACPCE, guichet unique des formalités administratives des entreprises

L'ACPCE a pour principale mission de faciliter et de simplifier les formalités de création, modifications diverses, autorisation temporaire d'exercice et radiation des entreprises. « Le délai de création d'entreprise est de 72 heures », a précisé le directeur général, Dieu-merci Emeriand Kibangou. La ministre a, quant à elle, salué une gouvernance exemplaire, par le tandem Comité de direction-Di-

rection générale, avec la tenue régulière des instances de gouvernance permettant le suivi de l'action et de la feuille de route de l'ACPCE.

Des réformes

Plusieurs réformes tendant à faire évoluer le monde de l'entreprise et de l'artisanat dans le pays ont été engagées, à en croire la ministre en charge des PME. L'ACPCE a réussi à mettre

en œuvre nombre d'entre elles, notamment la réduction des coûts des formalités, la suspension du fonds de garantie pour les étrangers hors Cémac, en vue de faciliter la création d'entreprises, la suppression des frais d'obtention de l'autorisation d'exercice des activités commerciales; la mise en place d'une licence unique d'exploitation des entreprises consacrée par la loi de finances 2023. L'application de la loi de finances 2023 a conduit à une réduction allant jusqu'à 50% des coûts des formalités administratives pour les usagers sans pour autant réduire le nombre des formalités y afférentes...

Après l'inauguration du siège interdépartemental, il revient donc aux chefs d'entreprise et porteurs de projets de Pointe-Noire et du Kouilou de jouer leur partition dans l'éclosion du tissu économique national grâce aux services de proximité de l'ACPCE qui, à travers la multiplication des agences dans les départements, se rapprochent davantage des usagers.

Rominique Makaya

AMÉNAGEMENT URBAIN

Début des travaux de la route des caravanes

Dans le cadre du suivi de la subvention de l'Etat exercice 2023, le maire de la ville océane, Evelyne Tchitchelle, a visité les travaux d'aménagement de la route des caravanes, dans le sixième arrondissement, Ngoyo.



Evelyne Tchitchelle répondant à la presse après la visite / Adiac

Evelyne Tchitchelle a signifié que le programme de la mairie prévoit la réparation de quelques principaux tronçons routiers qui composent l'ensemble des voies urbaines de la ville. « Nous avons déjà commencé au centre-ville et avons rapidement arrêté compte tenu des intempéries liées à la pluie. L'ensemble de ce programme a préalablement été arrêté par l'exécutif, ainsi nous nous sommes rendus sur le terrain en vue de nous rendre compte réellement de l'effectivité », a-t-elle expliqué.

« En ma qualité de maire de la ville, je peux me permettre de dire que nous sommes contents du travail qui est en train d'être exécuté par la société chargée de ces travaux. Les habitants de ce quartier peuvent ainsi bien se rendre compte que la mairie a effectivement débuté avec les travaux en vue d'améliorer à la fois des conditions de circulation et de vie des citoyens. Cette visite nous a permis de nous rendre bien compte que les conditions étaient très déplorables sur cette artère. C'est une question de vision, de défi et de challenge, la mairie va y aller avec l'accompagnement des entreprises chargées d'exécuter le projet », a-t-elle ajouté.

En outre, le maire de Pointe-Noire a souligné qu'il ne s'agit pas d'aller vite et d'embrasser tous les chantiers au même moment. Il s'agit, selon elle, d'un problème de moyens et il faut prendre le temps afin de bien faire les choses.

Séverin Ibara

FRANCE-CONGO

Consolider les investissements dans la durée

La France reste l'un des principaux partenaires de la République du Congo, à travers l'Agence française de développement (AFD) qui finance une vingtaine de projets pour une enveloppe globale de 433 milliards FCFA. Cependant, les entreprises françaises investissent dans les secteurs clés de l'économie comme les hydrocarbures, les transports.

Le bilan de la coopération entre le Congo et la France ainsi que les engagements, en vue de la redynamisation de ces relations bilatérales ont été réitérés récemment par l'ambassadeur de France, François Barateau, dans un entretien avec les confrères de la télévision nationale. L'AFD accompagne principalement le Congo, a-t-il détaillé, dans l'énergie, la santé, l'eau, les transports, la formation professionnelle, la préservation et la valorisation de l'environnement.

Parmi les réalisations de la présence française au Congo figurent

la route de la Corniche, d'environ 4,6 km d'une route 2x2 voies et de 5 km de berges du fleuve nettoyées ; le projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville, au profit de 35 000 bénéficiaires. L'AFD a également financé la rénovation de neuf structures d'accueil et d'orientation du ministère des Affaires sociales; la construction et l'opérationnalisation de l'Institut national du travail social; la formation de 600 professionnels de l'action sociale et de 2 000 professionnels de santé...

En matière économique, la partie française veut pousser le gouvernement congolais à poursuivre la réforme du climat des affaires, pour renforcer l'attractivité du pays en tant que terre d'investissements. « *Ces premières évolutions positives doivent naturellement se consolider sur la durée, dans le cadre de la profonde et indispensable réforme de la gouvernance publique, soutenue par le Fonds monétaire international et la France qui entend ainsi contribuer, avec exigence, loyauté et réalisme, à l'indispensable modernisation de la gestion du*

pays », a affirmé François Barateau.

Rappelons qu'au moins 170 entreprises françaises évoluent au Congo, notamment dans le secteur pétrolier, avec la présence de TotalEnergies et Perenco ; les transports et la logistique, à travers Air France, ainsi que les concessions aéroportuaires et routières détenues par les sociétés Aerco et La Congolaise des routes avec EGIS. Les sociétés Razel-Bec et Sogea-Satom investissent respectivement dans le bâtiment et les infrastructures.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La France et le Congo s'activent à moderniser l'enseignement supérieur

Dans une interview accordée à la télévision nationale congolaise, l'ambassadeur de France, François Barateau, a évoqué la volonté de son pays d'aider le Congo à améliorer la qualité de son système d'enseignement supérieur. Une « feuille de route » pour une coopération renforcée dans ce secteur a été signée, en avril 2019, par les présidents français et congolais, a-t-il rappelé.



L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau

L'ambassadeur François Barateau a indiqué que de nombreuses initiatives s'exécutent déjà, notamment le projet d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur du Congo financé par l'Agence française de développe-

ment. Ce projet prévoit l'accompagnement de l'École normale supérieure dans sa mission de formation initiale des enseignants. Il y a aussi la construction, l'équipement et l'opérationnalisation d'une plateforme de recherche et d'in-

novation pour la transformation et la valorisation agroalimentaire. Ce qui offrira aux chercheurs et aux entreprises un environnement pour créer de la valeur ajoutée. Le diplomate français a poursuivi que la coopération française octroie une vingtaine de bourses d'excellence dans le but d'aider l'Université Marien-Ngouabi à rendre ses enseignants de plus en

« La France s'engage pleinement dans cette révolution qui permettra le sursaut de la jeunesse »

plus compétitifs, notamment dans les spécialités purement scientifiques. Par ailleurs, l'ambassade de France a lancé un premier programme de bourse régionale en 2022, au profit d'une dizaine d'étudiants qui suivent cette année leur cursus en master. Ainsi, lors du colloque international de linguistique de Dakar, en mars dernier, le Congo a constitué la délégation la plus importante des chercheurs du continent pour y présenter les résultats des travaux scien-

tifiques. « *La France s'engage pleinement dans cette «révolution qui permettra le sursaut de la jeunesse* », en soutenant, par exemple, l'implantation du premier laboratoire de fabrication numérique au sein du campus de l'Université Marien-Ngouabi », a déclaré François Barateau.

La culture aussi

Pour poursuivre dans la dynamique initiée lors du colloque international de 2020 intitulé « De Gaulle et Brazzaville, une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique », le président Emmanuel Macron, a dit l'ambassadeur, a souhaité que le Centre de formation d'art dramatique (Cfrad), dans la capitale congolaise, devienne un mémorial de la France libre. Ce lieu est, en effet, un monument central dans la mémoire entre le Congo et la France, un lieu de création artistique, d'expression, parfois de contestation, où s'est tenue, en janvier et février 1944, la Conférence de Brazzaville présidée par le général De Gaulle, et qui a ouvert la voie aux indépendances africaines, a rappelé François Barateau.

Chargé d'histoire, le Cfrad abritait aussi d'importantes archives. « *C'est dans ce cadre que l'ambassade de France a mis en œuvre, en 2019, avec le ministère congolais de la Culture, une opération de sauvagarde et*

de numérisation d'archives de l'Afrique équatoriale française, complémentaire d'une action de stabilisation des fondations du bâtiment, menacées par les érosions, afin de préserver ce haut lieu de mémoire partagée, et ne pas amputer la jeunesse congolaise d'un des symboles qui ont construit son histoire », selon le diplomate français. Il a, en outre, indiqué : « *Suite à la visite du président Macron à Brazzaville, un financement complémentaire conséquent a pu être identifié pour poursuivre cet important projet qui, je le sais, tient également beaucoup à cœur le président Denis Sassou N'Guesso, qui m'en avait déjà parlé lors de mon arrivée à Brazzaville, en août 2019* ».

Il est prévu que l'ambassade de France engage des discussions avec le ministère en charge de la Culture pour proposer, au-delà de la réhabilitation du Cfrad, l'ouverture d'un « mémorial de la France libre ». L'action d'accompagnement de la France a également prévu une assistance pour la mise en sécurité et la valorisation des collections nationales, ainsi que pour soutenir la préfiguration et l'opérationnalisation du futur musée national du Congo qui doit permettre de valoriser l'ensemble des arts congolais au bénéfice de la population.

Rominique Makaya